

BOOK REVIEW/COMPTE RENDU*

Guide du rédacteur de l'administration fédérale, préparé par le Secrétariat d'Etat du Canada, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9, n° de catalogue S53-8/1983F, 218 pages. 14,95 \$

Un ouvrage pratique et utile

Ce cher Boileau avait sans doute raison lorsqu'il écrivit: "Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire viennent aisément." Il n'en demeure pas moins que le français est une langue capricieuse, une langue qui aime les règles et, surtout, les exceptions à la règle. Un bon dictionnaire et une bonne grammaire sont essentiels pour manier correctement la langue de Molière. Mais cela ne suffit pas. Pour quiconque est appelé à écrire des notes, des rapports, des procès-verbaux ou des énoncés de cours, il faut aussi un guide de rédaction qui soit pratique et utile. Cet ouvrage existe et a pour titre: Guide du rédacteur de l'administration fédérale.

Abréviations, nombres, majuscules

Publié en 1983 par le Secrétariat d'Etat, ce Guide renferme six chapitres qui portent respectivement sur l'abréviation, la représentation des nombres, la majuscule, la division des mots, l'italique et la ponctuation. De nos jours, on va au plus court; on cherche à abrégier tout. L'abréviation est donc de mise; encore faut-il savoir bien l'employer. Le Guide fournit à ce sujet de précieuses listes, notamment en ce qui a trait aux grades et diplômes universitaires, ainsi qu'aux sigles des organismes gouvernementaux. Comme il est souvent question de chiffres dans l'administration fédérale (statistiques, budget, coût réel, etc.), le Guide consacre un chapitre entier à la représentation des nombres. On y apprend, entre autres, comment écrire correctement les pourcentages et les sommes d'argent. Mais là où les rédacteurs et rédactrices "ordinaires" se trompent le plus souvent, c'est dans l'emploi de la majuscule. Le Chapitre III, à lire très attentivement, recense à cet égard plusieurs erreurs courantes; voici quelques règles:

- les points cardinaux prennent une majuscule lorsqu'ils désignent une région (les provinces de l'Ouest, le Nord canadien) et une minuscule lorsqu'ils désignent une position du compas (la rue Sainte-Catherine ouest, au nord de Regina);

- le mot État prend toujours une majuscule lorsqu'il désigne une entité politique (chef d'État, secrétaire d'État, État de New York, aide de l'État) et une minuscule dans les autres cas (état d'âme, état civil, état de compte);
- le mot ministère ne prend pas une majuscule, contrairement au(x) substantif(s) qui le détermine(nt): ministère de l'Agriculture, ministère de l'Industrie et Commerce;
- le mot Canadien prend une majuscule dans les substantifs Canadien français et Canadien anglais (écrits sans trait d'union); lorsqu'il s'agit de l'adjectif, la majuscule saute et on ajoute le trait d'union: canadien-français, canadienne-anglaise.

Division des mots, italique

Deux très courts chapitres portent sur la division des mots et sur l'emploi de l'italique. À noter qu'on ne divise pas un mot de deux syllabes se terminant par une syllabe muette (livre, juge) ou commençant par une syllabe d'une seule lettre (avis, émis). On écrit en italique le titre d'un journal ou d'une revue (Montréal-Matin) et certains mots en latins (comité *ad hoc*), mais pas tous (grosso modo, nota bene, post-scriptum, status quo).

Ponctuation, typographie

Le dernier chapitre, et le plus long, passe en revue tous les signes de ponctuation et de typographie. Dans le premier cas, qu'il suffise de mentionner une erreur souvent commise, soit l'emploi du trait d'union dans les nombres. Seuls les nombres inférieurs à cent et non reliés par la conjonction et prennent un trait d'union: trente-sept, cent vingt-deux, quarante et un, soixante-dix-septième.

Instrument complet et complexe

Pour chaque règle énoncée, le Guide du rédacteur fourmille d'exemples; c'est un instrument très complet, mais très complexe aussi. Conçu pour les habitués du métier, il pourra dérouter les non-professionnels. Les renvois sont nombreux et le langage demeure souvent celui des initiés. Heureusement qu'il y a un index qui facilite le travail de consultation.

- Paul-François Sylvestre

*Reprinted from Info-formation/Training News, the publication of the Staff Development Branch of the Public Service Commission.